EHPAD ET RESIDENCES **AUTONOMIES** ARLYSERE
AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

1 - **IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ÉMETTEUR**

CIAS ARLYSERE —2 avenue des Chasseurs Alpins —73200 ALBERTVILLE

2 - OBJET DE L'APPEL À CANDIDATURE

- Mise à disposition d'un espace public sous forme d'un local de 18.54 m^2 au sein de la Résidence autonomie des 4 Vallées située au 221 chemin des Trois Poiriers 73200 ALBERTVILLE pour un usage de salon de coiffure ou autres prestations de bien-être ou d'esthétique.

- Mise à disposition d'un espace public sous forme d'un local de 20 m^2 au sein de l'EHPAD Floréal situé 9 rue du chemin vieux 73460 FRONTENEX pour un usage de salon de coiffure ou autres prestations de bien-être ou d'esthétique.

- Mise à disposition d'un espace public sous forme d'un local de 18 m^2 au sein de l'EHPAD la Bailly situé au 294 rue Jules Renard 73540 LA BATHIE pour un usage de salon de coiffure ou autres prestations de bien-être ou d'esthétique.

- Mise à disposition d'un espace public sous forme d'un local de 10 m° au sein de **l'EHPAD** la Nivéole situé au 80 rue Derobert 73400 UGINE pour un usage de salon de coiffure ou autres prestations de bien-être ou d'esthétique.

3 **DURÉE DE L'OCCUPATION**

3 ans maximum

4 —**RENSEIGNEMENTS ET VISITE DES LOCAUX**

Pour toutes visites, les personnes devront contacter par Email ou par téléphone l'établissement pour lequel ou lesquels elles sont intéressées

RA Albertville : ra.quatrevallees@arlysere.fr - 04-79-32-23-69
EHPAD Frontenex : accueil.floreal@arlysere.fr - 04-79-31-43-78
EHPAD La Bâthie : contact.labailly@arlysere.fr - 04-79-31-08-08
EHPAD Ugine : ehpad.niveole@arlysere.fr - 04.79.89.00.97

Le ou la responsable de la résidence ou de l'EHPAD proposeront des dates et horaires de visite.

5 - MODALITÉS FINANCIÈRES D'OCCUPATION

L'occupant versera au CIAS Arlysère une redevance dont le montant est fixé à 100 € par an.

6 —CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les personnes intéressées veilleront à transmettre leur demande par écrit en joignant :

- Une lettre de motivation
- Les certificats professionnels attestant de leur régularité au niveau de la réglementation applicable à l'exercice de leur activité
- Une attestation d'assurance en cours de validité
- Tout autre document qu'il jugerait utile ou pertinent notamment pour attester de leur niveau d'expérience ou de qualification professionnelle

7 —CRITÈRE D'ATTRIBUTION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Il sera tenu compte pour l'attribution de la convention d'occupation

de la grille tarifaire proposé ;

- de la qualité des prestations d'accueil et d'esthétique proposées (expérience ultérieure dans le soin auprès des personnes âgées, prestations adaptées aux personnes âgées…) ;
- de la disponibilité et des horaires proposés.

8- DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES CANDIDATURES

Le 15/01/2026 Tout dossier déposé après cette date sera

déclaré hors délai et sera rejeté.

9 —MODALITES D'ENVOI DES CANDIDATURES

Les candidatures devront être adressées par écrit (mail ou courrier) ou remises en mains propres contre récépissé auprès de la résidence ou de l'EHPAD sélectionnés.